

Zeitschrift: Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

Herausgeber: Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

Band: 84 (1993)

Heft: 4

Artikel: Evolution des tarifs d'énergie électrique : introduction à la 3e Conférence internationale de l'UNIPEDE sur la tarification du 9 au 11 septembre 1992 à Lausanne

Autor: Niederberger, Alex

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-902667>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La situation dans le domaine tarifaire est très variée en Suisse: il y existe en effet plus d'un millier d'entreprises électriques jouissant chacune de l'autonomie tarifaire; en d'autres termes, 6000 habitants se partagent en moyenne une entreprise électrique. La structure tarifaire, elle aussi, présente une très grande diversité d'une entreprise à l'autre. Le niveau moyen des tarifs se situe dans une honnête moyenne européenne.

Evolution des tarifs d'énergie électrique

Introduction à la 3^e Conférence internationale de l'UNIPEDE sur la tarification du 9 au 11 septembre 1992 à Lausanne

■ Alex Niederberger

Intégration internationale

La Suisse suit avec un intérêt croissant l'évolution des tarifs à l'étranger. Ceci, avant tout en rapport avec la future discussion relative à notre attitude vis-à-vis de l'Espace économique européen et de la Communauté européenne. Les termes concernant les tarifs et les coûts que l'on entend de plus en plus souvent en langue étrangère – tout particulièrement en anglais – dans les discussions sur les tarifs en sont, entre autres, des indices. Il importe de citer ici, à titre d'exemples, les termes de «Least Cost Planning», «Demand Side Management» et «Third Party Access». Une discussion sérieuse sur les tarifs ne peut, même en Suisse, pas être menée, sans avoir recours aux langues étrangères.

Je tiens dans ce contexte à rappeler les longues discussions sur la fixation des tarifs selon les coûts marginaux qui ont eu lieu lors du 1^{er} Colloque de l'UNIPEDE à Madrid. Ces discussions paraissaient alors déjà exotiques.

Une petite entreprise électrique, bien intégrée dans la vie communale, s'était alors sentie quasi déconcertée par de tels termes. Elle ne disposait en effet que d'une caisse lui permettant d'administrer les recettes et les dépenses, et lui laissant à la fin de l'exercice, dans la mesure du possible, un excédent convenable en tant que réserve et bénéfice éventuel. Il est clair, dans ce cas, que des considérations sur des mécanismes d'intervention par, entre autres, le biais de mesures tarifaires à long terme et de synergies économiques peuvent paraître très théoriques. Néanmoins les travaux de l'UNIPEDE ont toujours été très appréciés en Suisse, car ils nous transmettent généralement de précieuses suggestions.

Aspects suisses

Bien qu'ayant déjà été traitées de manière satisfaisante par l'UNIPEDE, qui porte dès

lors son attention sur des termes plus modernes que celui des coûts marginaux à long ou à court terme, ces anciennes questions réapparaissent maintenant en Suisse sous un nouvel aspect. Nous avons donc pu ressortir les anciennes études de l'UNIPEDE de leur tiroir. C'est ainsi, par exemple, que l'UCS a chargé en 1992 deux universités d'élaborer chacune une étude consacrée à la tarification selon les coûts marginaux; les expériences faites par les pays membres de l'UNIPEDE ont, à cette occasion, pu être prises en considération.

L'importance des influences politiques sur la tarification augmente actuellement aussi en Suisse. Les tarifs ne sont plus uniquement des réglementations concernant les rétributions pour des fournitures d'électricité, mais ils doivent remplir de nombreuses autres fonctions. Ils sont le véhicule des économies d'énergie et ont des composantes sociales à réaliser. Ils sont la «vache à lait» permettant de promouvoir les installations de production d'énergie d'appoint et comprennent certains coûts d'entretien du paysage; ils servent de substrat fiscal et occasionnellement aussi à payer les uniformes de la fanfare communale.

Nous attirons votre attention sur le rapport consacré aux aspects politiques des tarifs qui a été élaboré par notre commission pour les tarifs d'énergie électrique et qui est publié dans ce Bulletin. La composante politique est en Suisse particulièrement bien mise en évidence par les efforts visant à abandonner l'autonomie tarifaire des entreprises. Ceci contient forcément la menace de priver l'économie électrique des conditions cadres confirmées de l'économie du marché, en faveur de principes interventionnistes.

La tarification se trouve aujourd'hui sur un chemin délicat. Ce chemin est très difficile à suivre, et il est réjouissant qu'un aussi grand nombre de spécialistes se soit réuni à Lausanne afin de chercher ensemble un moyen d'y arriver. Ayant permis d'apporter, à un moment déterminant, de précieuses suggestions à tous les participants, ce colloque a été dans ce sens très réussi.

Adresse de l'auteur:

M. Alex Niederberger,
Président de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité (UCS), directeur de Elektrizitäts-Gesellschaft Laufenburg AG (EGL), 4335 Laufenburg.